

VIE LOCALE



André Choy,
premier adjoint
à Marillet, 123 habitants.

Ces toutes petites communes...

À Marillet, Chartrené, Puy Hardy et Juigné, on compte respectivement 123, 55, 57 et 345 habitants. De toutes petites communes. Les plus petites dans leur département. Rencontres dans ces villages tranquilles.

En Vendée

À Marillet, 55 ans après la mine

Deux châteaux, une église, trois rues dans le bourg, un sculpteur, des vergers, 123 habitants. Bienvenue à Marillet. Ici on vit au rythme d'un petit village. Paisible. C'est son seul argument. "Oui c'est vrai il n'y a pas de service à proximité, mais ce n'est pas un problème quand on a une voiture, lâche Denis devenu Marilletais il y a quelques années. On a quitté la Région parisienne pour trouver un havre de paix. Le calme c'est ce que nous recherchions !" Cet

après-midi, Denis répète quelques airs d'accordéon. Dans la rue de l'église, les notes se mélangent aux odeurs suaves de la grande glycine de la maison d'en face.

"Là, vivait l'ancien maire, là c'est la maison d'une de nos anciennes élèves." André Choy connaît forcément chaque foyer. Le bourg héberge onze ou douze personnes. André Choy est premier adjoint. Même lorsque quelques prénoms restent vagues, il peut raconter un bout de l'histoire de

chacun. Il est arrivé à Marillet en 1955. Son papa devenait alors salarié agricole d'un des deux châteaux. "Il y avait peut-être une vingtaine d'agriculteurs à l'époque (il n'a plus qu'un siège d'exploitation aujourd'hui). Le château possédait 120 hectares. On a compté jusqu'à 220 ou 230 habitants. Jusque dans les années 1950, la mine de Faymoreau, toute proche, créait de l'activité. Puis tout s'est arrêté en 1956. Les gueules noires sont parties, certains mineurs

ont vieilli dans le coin. En 1971 le café épicerie a baissé le rideau. La même année l'école privée ferme. La classe publique n'existait plus déjà depuis les années 1950", se souvient l'élu.

Un nouveau terrain

Aujourd'hui, Marillet se contente d'une démographie stable assurée par l'arrivée de retraités, un peu moins d'Anglais désormais (sept familles vivent à Marillet), quelques jeunes couples, des ménages en quête de loyers modérés (cinq logements Vendée-Habitat dans le bourg). 80 % de la surface de la commune est la propriété des châteaux. "Dernièrement, nous avons enregistré trois permis de construire. Ça n'arrive pas tous les ans!", ironise André Choy. Marillet vient d'ailleurs d'acquérir un terrain constructible de deux hectares. Pas de pression immobilière, mais juste un hiatus : "Nous n'avons pas nécessairement de demandes dans ce sens, mais nous n'avons rien à proposer!", justifie l'adjoint. Les parcelles ne seront pas viabilisées. Le budget de la municipalité ne le permettait pas. En 2010, Marillet a bénéficié d'une enveloppe de 176 000 € en contrat environnement rural. Sans cette aide, impossible de poursuivre les travaux d'enfouissement des lignes électriques ou d'envisager le changement des ouvertures de la mairie.

"Oui, évidemment, nos perspectives et nos projets sont limités. À 13 km du chef-lieu du canton, La Châtaigneraie, on imagine bien que les entreprises ne vont pas s'implanter chez nous, ne peut que reconnaître André Choy. Mais on n'a pas franchement l'impression d'être délaissés. Je dirais même qu'on est plutôt assez bien considérés malgré notre poids économique minime au sein de l'intercommunalité." Madame la maire, Bernadette Baty, est devenue, le mois dernier, la suppléante du nouveau conseiller général local. Allez savoir, finalement si la petite Marillet ne changera pas un jour de destin.

C.B.

En Maine-et-Loire

Chartrené joue son avenir

À mi-distance de Beaufort-en-Vallée et Baugé, la petite commune de Chartrené pointe son joli clocher dans le doux paysage angevin. Au milieu d'étendues de forêts et de terres agricoles ponctuées de fermes éparses, le bourg se dresse tel un écueil solitaire, où une poignée d'âmes s'accroche encore à trois sites classés monuments historiques : le château, l'église Saint-Maurice et le presbytère.

Ici, la douce angevine s'accompagne d'une lente désertification : de ses 96 habitants recensés en 1962, il n'en reste que 55. Des retraités pour la plupart, quelques familles et seulement sept enfants. Expatriée de son Nord natal, Brigitte Bonnieux a eu un coup de folie pour une maison du cru il y a douze ans. L'idylle s'est depuis transformée en une passion de chaque instant pour la commune : maire du village depuis 2008, elle est aussi présidente du comité des fêtes, secrétaire-trésorière de l'association Plaisirs d'aiguilles, et membre des randonneurs inter-communautaires. Au total, cinq associations chartrenéennes, dont un fer de lance assagi : la Société "la Paix", association de boule de fort qui fait battre le cœur du bourg : "il y a quelques années, la Société était portée par un couple d'anciens. Une voiture faisait s'arrêter l'autre, c'était le kir, le pot-au-feu et la langue de bœuf, jusqu'à pas d'heure... Mais nos anciens ont vieilli, ce temps est révolu." Désormais, la Société vit au rythme de ses challenges ponctuels, mais la convivialité a du mal à retrouver sa place. À cela, il faut ajouter une large partie de la population vivant ici de façon saisonnière, souvent l'été, et récemment, une lourde perte démographique : cinq décès en l'espace de quelques mois, soit 9 % de la population ! Ici, ni commerce, ni service, mais une poignée d'agriculteurs et de petits entrepreneurs.



Brigitte Bonnieux, la maire de Chartrené guette le jour où sept maisons sortiront de terre... Un événement sans précédent pour la commune.

"Chartrené ne veut pas mourir !" Voici ce que titraient il y a quelques temps les médias locaux, qui ont braqué leurs objectifs sur ce petit bout de terre angevin. L'équipe municipale a en effet choisi de prendre le taureau par les cornes : d'ici la fin de l'année, sept maisons sortiront de terre au "Clos de Chartrené". Ce premier lotissement représente un événement sans précédent, et crucial pour l'avenir. "Nous n'avons pas le choix : si nous ne faisons rien, notre commune sera avalée par l'intercommunalité, ou mourra à petit feu, s'exclame la maire. Nous tenons à notre identité ! Il en va aussi du retour de la convivialité : on peut imaginer des cueillettes de pommes familiales entre voisins, la plantation symbolique d'arbres..."

Impatiente, Brigitte Bonnieux est aussi lucide : "il n'y aucune prétention d'emploi à Chartrené. Pour les futurs arrivants, nous serons un village dortoir tranquille, près de l'autoroute, de Baugé et Beaufort." Une perspective qui laisse présager un sur-sis plus lointain pour Chartrené, suspendue à l'attractivité de son premier lotissement... et prête, coûte que coûte, à partager un peu de sa douceur angevine.

Annie Rapin

Dans les Deux-Sèvres

Puy Hardy : 57 habitants et 40 000 € de budget

Ils sont 57 Puidiens et Puidiennes ! Et si l'Insee n'en a compté que 46 lors de son dernier recensement, André Jean-Larippe, le maire de Puy Hardy, sait que depuis, des familles anglaises se sont installées sur la commune, faisant grimper la démographie à 57 habitants.

Située à 7 km du chef-lieu de canton, Coulonges-sur-l'Autize, Puy Hardy (ou Puihardy, comme persiste à l'écrire l'administration !) est historiquement une petite commune d'une superficie de 118 ha, dotée de seulement deux hameaux. C'est dire si l'on en fait vite le tour ! Traversée par la départementale qui mène de Coulonges à Parthenay, la commune recèle pourtant de jolis coins, comme cet étang artificiel et son aire de pique-nique qui accueille tous les ans la population pour le repas communal de septembre. Un gîte de pêche, en surplomb, se loue au week-end, à la semaine ou au mois et apporte quelques subsides au budget municipal. Tout comme l'ancien logement de fonction de l'instituteur, près de l'ancienne école transformée en mairie.

"Depuis quelques années, la population a tendance à rajeunir, précise André Jean-Larippe. Les anciennes maisons habitées auparavant par des personnes âgées seules sont désormais occupées par des familles. On compte une petite dizaine d'enfants qui vont à l'école ou au collège de Coulonges ou des communes voisines. Quant aux adultes actifs, ils travaillent à Niort, à Fontenay-le-Comte ou à Parthenay, à 25 ou 30 km d'ici."

Installée dans l'ancienne école – fermée depuis 1964 –, la mairie demeure le seul service public. Et point d'entreprise, point de commerce, point de service à Puy Hardy.

Alors comment les neuf membres du conseil municipal gèrent-ils la commune qui ne dispose que d'un

budget annuel de 40 000 € ? *"On fait les choses progressivement, et uniquement quand on a l'argent pour les faire", philosophe le premier magistrat, qui parle d'expérience : il est maire depuis 1989 et fut auparavant conseiller municipal dès 1977. "C'est la voirie, bien sûr, qui nous coûte le plus cher. On travaille énormément avec la communauté de communes Gâtine-Autize (CCGA) qui regroupe désormais les treize villes du canton (sauf Villiers-en-Plaine, rattachée à la Communauté d'agglomération de Niort). Le côté positif, c'est que Puy Hardy n'est pas du tout endetté !"*

L'intercommunalité, seule solution



L'absence de commerce peut être parfois pénalisante pour les habitants les plus âgés. Comme Annette Moreau, la doyenne de Puy Hardy, qui fêtera bientôt ses 92 ans. Née dans la maison qu'elle habite aujourd'hui, elle a grandi à Puy Hardy, a fréquenté l'école et connu la dernière épicerie du bourg *"en face de l'église"*, qui a disparu avant guerre. Annette a ensuite quitté Puy Hardy pour Coulonges, avant d'y revenir dans les années 1950. Son mari y a monté son atelier de charbon. *"Comme cela n'a pas marché longtemps, il a été embauché dans la seule entreprise agricole existant alors dans la commune. Chez ce viticulteur, qui tenait aussi l'alambic l'hiver, on faisait également du bois (coupe et livraison)." Car s'il n'y a plus un seul agriculteur sur la commune, il y a encore quelques décennies, on y récoltait du raisin et l'on y faisait du vin (à partir d'Othello,*



Annette Moreau, la doyenne des Puidiens et André Jean-Larippe, le maire de Puy Hardy.

de Folle Blanche, de Noah et de 54).

Annette ne conduit pas : c'est sa fille qui vient toutes les semaines et fait ses courses. La doyenne ne souhaite pas utiliser le service de transport mis en place par la CCGA, qui fait la navette entre les petits bourgs du canton et Coulonges. *"Ce transport permet aux aînés d'aller le mardi matin au marché et d'en revenir pour 1,50 €"*, ajoute André Jean-Larippe. Pour le reste de la semaine : *"Un boulanger de Saint-Laurs (à 4 km) et un autre de La Chapelle-Thireuil, toute proche, font leur tournée quotidienne. Le facteur aussi vient tous les jours, du chef-lieu."* De même pour les services de soins à domicile ou de portage des repas, ou la politique Enfance et jeunesse, des réalisations et des projets mis en place par le Sivom. *"L'intercommunalité, c'est la seule solution pour notre bourg,"* renchérit André Jean-Larippe. À moyen ou long terme, un regroupement (une fusion ?) de ces petites communes autour d'une plus grosse pourrait résoudre bien des problèmes. *"À condition de conserver un élu délégué pour chaque ancienne commune !"* conclut le maire.

Yvelise Richard

En Loire-Atlantique

Juigné-des-Moutiers amorce le renouveau

Au pays de Chateaubriand, Juigné-des-Moutiers se fait tranquillement une nouvelle santé. En 1962, la commune comptait 513 habitants, puis a progressivement laissé filer ses ouailles vers des horizons urbains plus prometteurs – Nantes est à une heure de route – jusqu'au début des années 1990. Depuis, la population s'est stabilisée. 342 âmes cohabitent maintenant dans ce "village" perché à quelques encablures du Maine-et-Loire. Le cadre naturel est généreux : forêts et plans d'eau recouvrent les deux tiers du territoire communal. Des ressources en fer, pierre, ardoise et bois ont longtemps profité aux habitants, dédiés pour l'autre partie à l'agriculture. Aujourd'hui, l'un des dix plus gros employeurs de la communauté de communes se trouve à Juigné : une entreprise de travaux publics, employant 150 habitants. L'agriculture est toujours présente aux côtés de quelques artisans du bois. Le commerce, lui, a déserté : une seule boulangerie-pâtisserie résiste depuis que l'épicerie-café a fermé ses portes en mars dernier... Mais derrière ses airs de vieille fille, la commune revendique cependant de nouvelles ambitions. Le maire Thierry Legrais s'en explique : "nous travaillons à l'élaboration d'une



À l'école, les enfants sont habitués à évoluer ensemble : "leur petit nombre et leur répartition facilite leur responsabilisation et l'entraide entre petits et grands", commente la directrice Stéphanie Bruneau (à droite).

carte communale pour répertorier les zones constructibles, afin d'anticiper l'avenir. Car une chose est sûre, nous aurons un renouvellement démographique dans dix à quinze ans". Un lotissement de seize maisons et cinq logements locatifs, sorti de terre en 2002, a amorcé ce renouveau. Toutes les parcelles se sont vendues.

Maîtriser le développement

"Il faut dire qu'ici le prix du terrain est relativement attractif : 10 € H.T. le mètre carré !" Autre nouvel attribut communal, une école privée flambant neuve financée par l'Ogec départemental, construite sur une partie de l'ancienne salle communale, appelée à être rénovée. À l'école, Stéphanie Bruneau, enseignante et provisoirement directrice, rassemble ses deux classes sur la cour de récréation. La création du

lotissement a eu un impact direct sur l'école : de 22 enfants en 2001, ils sont 40 cette année, répartis de la petite section au CP et du CE1 au CM2. "C'est une organisation facile ici, car les enfants sont habitués à un temps d'autonomie assez important. La difficulté revient surtout aux élèves arrivant dans la commune, ne disposant pas des mêmes codes." De nouvelles problématiques ont aussi fait leur apparition : "à Juigné les familles arrivent, repartent... Ça bouge beaucoup, il est difficile de se projeter ou d'envisager une implication plus active. Nous avons de plus en plus de familles défavorisées, sans emploi ou sans permis de conduire pour beaucoup de mamans. C'est un phénomène inquiétant : comment vivre ici sans voiture ni travail ?" Pour la municipalité, il s'agit de s'adapter à ces enjeux liés au développement communal en zone rurale. "Notre expansion contribue à notre rajeunissement, mais suscite effectivement des inquiétudes, reconnaît le maire. D'autant plus que ce cas de figure se généralise dans les autres petites communes du secteur".

Annie Rapin



Juigné-les-Moutiers, plus petite commune de Loire-Atlantique avec 342 habitants comptabilisés au dernier recensement.